

Feuille de route de FAIR Canada 2026

Les Canadiens méritent un système financier qui place leurs intérêts au premier plan. Le présent document établit les priorités stratégiques de FAIR Canada pour 2026 et vise à guider notre plaidoyer, notre mobilisation des parties prenantes ainsi que nos contributions aux discussions sur les réformes réglementaires et politiques tout au long de l'année. Ces priorités portent sur le renforcement des droits et de la protection des investisseurs dans des domaines qui influent directement sur le bien-être financier de millions de Canadiens — dont un nombre croissant estiment que le « système » ne fonctionne pas pour eux. Les Canadiens doivent pouvoir compter sur les organismes de réglementation et sur le secteur des services financiers pour offrir une information claire et exacte, des conseils adaptés, et un traitement équitable et honnête. Les priorités décrites ci-dessous reflètent les domaines où des réformes fondées sur des preuves et une plus grande attention sont les plus urgentes.

1. Réformer le système canadien de traitement des plaintes

Lorsqu'ils subissent un préjudice financier découlant de plaintes fondées, les investisseurs doivent pouvoir s'appuyer sur un processus équitable, rapide et cohérent pour résoudre leurs différends. Aujourd'hui, les règles diffèrent d'une province et d'un organisme de réglementation à l'autre, ce qui entraîne de la confusion et un traitement inégal. Le renforcement et l'harmonisation des normes, ainsi que l'octroi d'un pouvoir décisionnel contraignant à l'OSBI, garantiraient à tous les Canadiens un accès à des mécanismes de traitement des plaintes efficaces et fiables.

2. Moderniser la protection des investisseurs autonomes

Un nombre croissant de Canadiens utilisent des plateformes de négociation en ligne. À mesure que les outils numériques, les influenceurs des médias sociaux, les plateformes d'investissement social et les pratiques d'engagement numérique transforment les comportements d'investissement, les organismes de réglementation doivent veiller à ce que le canal « sans conseil » n'expose pas davantage les investisseurs vulnérables. Une divulgation plus claire, une surveillance accrue, des outils pédagogiques intégrés et des normes renforcées sont essentiels pour protéger les investisseurs.

3. Transformer la divulgation pour mieux servir les investisseurs

Les investisseurs reçoivent des documents trop longs, complexes et difficiles à comprendre au moment de prendre des décisions. La divulgation devrait aider — mais, trop souvent, elle nuit. Un cadre de divulgation centré sur le client est nécessaire : axé sur l'essentiel, formulé dans un langage clair et remis au bon moment. Améliorer la divulgation est indispensable pour soutenir une prise de décision plus éclairée.

4. Faire progresser des normes de compétence axées sur les investisseurs

Les normes de compétence ont traditionnellement été établies en fonction des modèles d'affaires et des besoins du secteur. Elles doivent être repensées pour refléter les besoins et attentes des investisseurs, afin de garantir qu'ils reçoivent des conseils compétents, pertinents et utiles de professionnels dignes de confiance.

5. Soutenir l'innovation qui apporte de réels avantages aux investisseurs

Les initiatives d'innovation réglementaire se concentrent souvent sur les nouveaux produits, les modèles d'affaires ou les systèmes de conformité automatisés visant à réduire les coûts du secteur. Les innovations qui améliorent réellement les résultats pour les investisseurs — comme des transferts de comptes plus rapides, un meilleur accès numérique à l'information, une portabilité accrue des données ou un système de dépôt public plus efficace — sont moins courantes. L'innovation doit être encouragée lorsqu'elle est sécuritaire, ne crée pas de risques inutiles et apporte des avantages tangibles aux investisseurs.

6. Protéger les investisseurs particuliers sur les marchés privés

L'industrie et certains gouvernements exercent une pression croissante pour élargir l'accès des particuliers aux investissements privés à risque élevé. Ces produits sont souvent illiquides, opaques et inadaptés à la majorité des investisseurs. Notre préoccupation vise aussi la participation indirecte à travers des solutions de gestion qui peuvent exposer les investisseurs à des risques qu'ils comprennent mal. Avant tout élargissement d'accès, les organismes de réglementation doivent recueillir des données probantes, comprendre les impacts et s'assurer que les règles protègent les investisseurs plutôt que de les exposer à des risques disproportionnés.

7. Promouvoir des pratiques équitables qui placent les intérêts des investisseurs en premier

Les incitatifs à la vente, les structures de rémunération et les cadres de gestion des conflits doivent systématiquement servir les intérêts des clients. Les conclusions des récents examens liés aux RAC montrent toutefois des lacunes persistantes. Une surveillance plus stricte des frais et de la rémunération, des comparatifs robustes sur les produits exclusifs, des mesures significatives des résultats pour les investisseurs et une intervention réglementaire plus ferme lorsque le secteur échoue sont nécessaires pour garantir un traitement équitable.

8. Accroître la transparence et la reddition de comptes des organismes de réglementation

Un système réglementaire solide est essentiel pour protéger l'intérêt public. Lorsque les priorités sont formulées en termes vagues, les consultations n'exposent pas clairement les problèmes à résoudre. Lorsque les délais limitent la participation éclairée, les occasions d'améliorer la réglementation sont perdues. Cela affaiblit les propositions et complique l'évaluation de leur efficacité. Des objectifs mieux définis, une plus grande transparence concernant les conclusions réglementaires et une meilleure évaluation des impacts sur les investisseurs renforceraient la reddition de comptes et la confiance des parties prenantes.

9. Promouvoir des normes équitables et uniformes à l'échelle du pays

Les normes de protection devraient être cohérentes partout au Canada pour une même activité. Les règles, leur application et leur surveillance ne devraient pas dépendre de l'endroit où vit l'investisseur ou du type de société avec laquelle il fait affaire. Or, la réglementation des gestionnaires de portefeuille, des courtiers du marché dispensé et des sociétés supervisées par les OAR demeure incohérente. Il faut travailler vers un ensemble harmonisé de normes et de pratiques exemplaires pour toutes les activités en contact avec la clientèle.

10. Adopter une approche plus stratégique de la réglementation

Le système canadien doit évoluer vers une approche axée sur l'investisseur et refléter le fonctionnement d'un marché moderne et efficace. Une vision nationale à long terme est nécessaire — une vision qui évalue l'efficacité des réformes des OAR, aligne l'inscription et la surveillance sur les activités réelles du marché, réduit l'arbitrage réglementaire et renforce la surveillance exercée par les ACVM sur l'OCRI et les autres entités reconnues. Les intérêts des investisseurs doivent être systématiquement entendus et demeurer un facteur clé dans toutes les décisions réglementaires.

Conclusion

Ces priorités visent les risques et lacunes les plus pressants auxquels les investisseurs canadiens font face aujourd'hui. Ensemble, elles constituent un plan concret pour un système plus solide, plus réactif et mieux orienté vers les besoins des parties prenantes. FAIR Canada poursuivra son travail pour promouvoir des réformes qui servent véritablement les intérêts des investisseurs.